

prévue) ont été ramenés à 75 000, sans compter un ralentissement de la croissance de la Réserve. Le Ministère a annoncé un certain nombre d'autres changements de moindre importance mais, en résumé, il a estimé que, même si ce budget est la cause de retards, de réductions de personnel et de certaines annulations, «on a pris soin de préserver les capacités essentielles et fondamentales des Forces canadiennes.»¹⁰

Projets d'investissement

À côté des nombreux projets d'investissement de moindre importance autorisés pendant l'année, quatre grands projets ont vu le jour. Ils concernent des navires de guerre, des véhicules blindés légers (VBL) et des hélicoptères. Le 2 octobre 1991, on a conclu des contrats pour la construction de douze navires de défense côtière (NDC), au coût de 30 millions de dollars chacun, le programme étant estimé à 500 millions de dollars. Les NDC serviront non seulement à patrouiller le long des côtes mais également à la lutte contre les mines, à la recherche et au sauvetage, et à la répression du trafic de stupéfiants. Avec des équipages issus de la Réserve navale, les NDC seront organisés en deux escadres, une à Halifax et une à Esquimalt (C.-B.).¹¹

Le 7 avril 1992, on a choisi les fournisseurs des véhicules blindés légers (VBL) et des hélicoptères tactiques. C'est *General Motors* qui a obtenu le contrat de fabrication des VBL, ce qui représente une somme de 800 millions de dollars pour plus de 200 VBL spécialement adaptés aux missions de reconnaissance. On a également appris que les VBL remplaceraient d'autres véhicules dont on avait prévu l'achat, conformément au projet de véhicule de combat multi-rôles. Il semble donc confirmé qu'après 1994, l'Armée ne déploiera plus de chars de combat.

En ce qui concerne les hélicoptères, c'est *Bell Helicopter* qui a obtenu le premier contrat, d'un milliard de dollars environ, pour une centaine d'appareils utilitaires de transport tactique *Bell 412*. Cet hélicoptère servira aux missions de sauvetage relevant des bases, aux opérations de recherche et de sauvetage à l'intérieur des terres, à l'appui aux groupes spéciaux des interventions d'urgence (GSIU), aux transports

¹⁰ Ministère de la Défense nationale, «Répercussion du budget de 1992 sur la politique et le programme de défense», *Documentation*, 25 février 1992, p. 6.

¹¹ Ministère de la Défense nationale, «La Colombie-Britannique obtient sa part d'un contrat de la Marine», *Communiqué*, AFN 38/91, 2 octobre 1991.